



*Hôpitaux de Lyon*

# **LIVRET d'ENCADREMENT Des ÉTUDIANTS INFIRMIERS**

## **ACCUEIL ET RESSOURCES DU TERRAIN DE STAGE**

### **GI – GYNECOLOGIE-ONCOLOGIE**

**DCS  
IFSI CLEMENCEAU  
IFSI ESQUIROL**

**2011/Version 3**

# SOMMAIRE

## **PREAMBULE**

### **FICHE 1**

**Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil**

### **FICHE 2**

**Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon**

### **FICHE 3**

**Présentation de l'unité**

### **FICHE 4**

**Conditions d'accueil**

### **FICHE 5**

**Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage**

### **FICHE 6**

**Situations cliniques prévalentes**

### **FICHE 7**

**Acquisition des 10 compétences**

### **FICHE 8**

**Apprentissage des actes, activités et techniques de soins**

### **FICHE 9**

**Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7**

## PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quel que soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les **4 compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

### ⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

### ⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

### ⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

**Ce document propose une maquette « type » du livret permettant pour chaque unité de définir conformément au texte réglementaire (arrêté du 31 Juillet 2009) les modalités d'apprentissage spécifiques proposées à chaque étudiant infirmier .**

**Cette maquette est accompagnée en annexe d'une illustration concrète (pour les fiches 5/6/7) des éléments devant figurer dans ce livret d'accueil.**

## FICHE 1

# Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

## Les HCL : 2<sup>ème</sup> CHU de France en quelques chiffres



Hospices Civils de Lyon

### LES HOSPICES CIVILS DE LYON

2<sup>ème</sup> Centre Hospitalo-Universitaire

#### UNE OFFRE DE SOINS COMPLÈTE ET RENOVÉE

14 établissements hospitaliers, organisés en 6 groupements, proposent une prise en charge adaptée à toutes les pathologies :

- établissements pluridisciplinaires
- établissements spécialisés
- hôpitaux gériatriques

Pour garantir un meilleur confort hôtelier, plus de la moitié de nos lits ont été modernisés depuis 2007.



Groupements hospitaliers :

- Nord
- Est
- Sud
- Hôpital Edouard Herriot
- Gériatrie
- Hôpital Renée Sabran
- Centre de Biologie et de Pathologie

#### LA FORMATION, GAGE DE QUALITÉ DES SOINS

- Les HCL participent chaque année à la formation de :
  - plus de **1700 étudiants**
  - plus de **600 internes**
- Près de **1600 professionnels de santé** sont formés dans les 11 écoles et instituts des HCL : infirmier(e)s, infirmier(e)s spécialisé(e)s, manipulateurs d'électroradiologie, sages-femmes et cadres de santé
- Le CHU collabore avec **4 UFR\* de Médecine, 1 UFR d'Odontologie, 1 UFR de Pharmacie et 1 Institut Technique de Réadaptation.**  
\* Unité de Formation et de Recherche

#### RECHERCHE ET INNOVATION

La recherche et l'innovation sont un axe stratégique pour les HCL. Le CHU est le lieu principal de la réalisation de la recherche clinique, en partenariat avec l'Université, les établissements publics scientifiques et techniques ou le secteur privé pharmaceutique et biomédical

- **300 essais cliniques** conduits chaque année
- **1900 articles scientifiques** publiés

#### LES HCL EN QUELQUES CHIFFRES

22 000 professionnels dont plus de 5 000 médecins

- Un produit d'exploitation annuel de près de **1 400 millions d'euros**
- Plus de **5 100 lits**
- Plus de **400 places d'hôpital de jour**

Activité annuelle

- Plus d'**1,4 million** journées d'hospitalisation
- Plus de **900 000** consultations
- Près de **220 000** passages aux urgences
- Plus de **300** greffes d'organes

#### ACTEUR DE PRÉVENTION ET DE L'ÉDUCATION SANTÉ

Nos équipes sont mobilisées pour **initier ou relayer les campagnes de santé publique, de dépistage, de prévention et d'éducation thérapeutique** : plans cancer, maladies rares, handicap, vieillissement...

Hospices Civils de Lyon

© HCL - Direction de la Communication - PAO : Anne VAUCORET - Christelle TERRINE - 09/2010



Hospices Civils de Lyon

## Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

*Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.*

*Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :*

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

PAO : Direction de la Communication - 01-2010 Rédaction : COPIL tutoratcompagnonnage - Validation : DFRS - Date : janvier 2010 - Version n°2

## FICHE 3

### Présentation de l'unité et conditions d'accueil

#### INTITULE

Etablissement : **Centre Hospitalier Lyon Sud**

Adresse postale : **165 chemin du grand revoyet 69630 Pierre Bénite**

Pôle :

**chirurgical,  
Bâtiment 3B**

Intitulé du service, de l'unité : **Chirurgie gynécologique et oncologique, HC Gynéco G1**

Localisation dans l'établissement : confère plan en annexe

#### TYPOLOGIE DU STAGE

Soins : courte durée

Spécialités ou orientation :

**Cancérologie du sein  
Cancérologie gynécologique  
Interventions gynécologiques bénignes  
IVG**

**Hospitalisation complète**

**Autre : IVG à la journée**

#### Capacité d'accueil

**Lits : 22+ 4 lits d'orthogénie**

#### Organigramme

Cadre de santé : Nom : **Martine Sambet**

Téléphone : **0478861090**

Mail :

[Martine.sambet@chu-lyon.fr](mailto:Martine.sambet@chu-lyon.fr)

**Maître de stage :  
Martine Sambet**

**Tuteur :  
Stéphanie Vicente, Benjamin Paire**

## FICHE 4

### Conditions d'accueil

<b>Equipe de soins :</b>						
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire				
Médecins	15	<b>2 psychologues, 2 Kinésithérapeutes, 1 assistante sociale, 1 Diététicienne, 1 Stomathérapeute + équipe d'orthogénie ( 1 IDE + médecins)</b>				
Cadres de Santé	1					
ASH	2					
ASD	8					
IDE	9					
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"><b>Horaires de l'équipe Infirmière</b></th> <th style="width: 50%;"><b>Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>           Matin :6h30 - 14h20            Soir :14h00 - 21h30            Jour :8h30 - 16h20            Nuit :21h00 - 7h00            Alternance jour/nuit :non         </td> <td>           Matin : 7h - 14h30            Soir : 13h30 - 20h30            Jour : 8h30 - 16h20   <b>Possibilité de faire des nuits</b> </td> </tr> </tbody> </table>			<b>Horaires de l'équipe Infirmière</b>	<b>Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)</b>	Matin :6h30 - 14h20 Soir :14h00 - 21h30 Jour :8h30 - 16h20 Nuit :21h00 - 7h00 Alternance jour/nuit :non	Matin : 7h - 14h30 Soir : 13h30 - 20h30 Jour : 8h30 - 16h20  <b>Possibilité de faire des nuits</b>
<b>Horaires de l'équipe Infirmière</b>	<b>Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)</b>					
Matin :6h30 - 14h20 Soir :14h00 - 21h30 Jour :8h30 - 16h20 Nuit :21h00 - 7h00 Alternance jour/nuit :non	Matin : 7h - 14h30 Soir : 13h30 - 20h30 Jour : 8h30 - 16h20  <b>Possibilité de faire des nuits</b>					
<b>Modalités d'encadrement : Précisez comment s'organise l'accueil, l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation terminale</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année seront 2 semaines avec les aides-soignantes afin de travailler la compétence 1 et 3 et le travail de base. Si en fin de 2<sup>ème</sup> semaine les compétences ne sont pas acquises cette période sera allongée. Par la suite, il y aura la possibilité de travailler avec les infirmières.</b></li> <li>○ <b>Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année seront 1 semaine voir 2 si nécessaire avec les aides-soignantes pour ensuite travailler sur les compétences 2, 4, 5, 6 et 10 avec les infirmières.</b></li> <li>○ <b>Les étudiants de 3<sup>ème</sup> année seront 1 semaine avec les aides-soignantes. Si les compétences sont acquises, vous pourrez travailler les compétences 7, 8, 9 avec les infirmières.</b></li> </ul> <p><b>Une date de bilan de mi- stage sera fixée. Il en sera de même pour le rapport final. Les bilans doivent être réalisés en présence de la cadre et/ou d'un des 2 tuteurs.</b></p> <p><b>Nous vous attribuerons des patients ou des chambres dans le but que vous preniez des patients dans leur globalité.</b></p>						
<b>Ressources mises à disposition</b> : cours, documents, textes réglementaires, chartes... indiqué où l'étudiant peut les trouver, éventuellement renvoyer à des annexes						
Classeurs en salle de soins + outil informatique ( GED qualité...) à disposition.						

**Informations pratiques** : Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues...

- *En attendant la relève il est préférable d'aider le personnel au rangement (pharmacie, livraison de solutés...)*
- Toutes absences doivent être justifiées auprès du service le plus tôt possible.
- Toutes absences injustifiées seront signalées à l'Ecole dès le début de la journée commencée.
- Tenue professionnelle correcte, celle-ci doit être propre et repassée
- Cheveux propres et attachés
- Pas de bijoux,
- Ongles courts et sans vernis
- Vos chaussures doivent être adaptées au service.
- Vous devez apporter votre propre matériel : stylos 4 couleurs, une paire de ciseaux et pince Kocher, un marqueur indélébile et un carnet afin de prendre des notes.
- La pause repas se fait lorsque le travail est terminé. Si vous souhaitez manger dans le service, vous êtes tenus d'apporter votre repas. En aucun cas, les repas restants des patients sont à votre disposition. Vous avez aussi la possibilité de vous rendre au Relais H ou au self.
- Pour les fumeurs et les « accros » du portable, la pause est soumise à l'autorisation du personnel soignant. Le portable est interdit dans le service et doit rester dans votre vestiaire.

## FICHE 5

### Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

▪ **OUI**

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

A préciser pendant l'accueil de l'étudiant afin de savoir s'il a déjà des connaissances en gynécologie selon son année.

### Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

**OUI**

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

Quelques exemples de ce qui peut être demandé :

***Dès le semestre 1 :***

Surveillance des paramètres vitaux  
Pharmacologie

***A partir du semestre 2 :***

Antalgique  
Anatomie de l'appareil génital féminin  
Surveillance et soins de sonde urinaire

***A partir du semestre 3 :***

*Prévention du risque infectieux*

Toute connaissance sur les familles thérapeutiques (antibiotiques, antalgiques, anti-inflammatoires...)

***A partir du semestre 4 :***

Connaissance du chariot d'urgence

Remobiliser les connaissances théoriques et pratiques sur la surveillance clinique post-opératoire standard

Etre capable de transfuser, de vérifier les papiers nécessaires lors d'une transfusion et d'effectuer le contrôle ultime

Revoir l'asepsie pendant les soins (pst, utiliser les champs stériles, gants stériles)

***A partir du semestre 5 :***

Revoir les cours d'oncologie base essentiellement en gynécologie

## **FICHE 6**

### **Situations cliniques prévalentes**

#### **Mission principale :**

---

Soins à visée : **curative**

Précisez :

**Traitement des cancers et  
des pathologies  
gynécologiques**

#### **Caractéristiques essentielles de la population accueillie :**

---

**Population essentiellement féminine provenant de l'ensemble de la région Rhône-Alpes**

#### **Pathologies et/ou situations prévalentes :**

---

**Cancérologie du sein : tumeur, mastectomie, reconstruction mammaire, biopsies, curage axillaire, prothèses mammaires**

**Cancérologie gynécologique : tumeur ovarienne, utérus, col de l'utérus, cancer de la vulve**

**Interventions gynécologiques bénignes : kystes, fibromes, annexectomie, ligatures tubaires, dilatation vaginale, promontofixation, TOT, cure de prolapsus, bilan d'infertilité, différentes plasties, conisation, hystéroscopie, curetage**

#### **Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques : *quelques exemples***

---

## Soins de vulvectomy

...

### Parcours de soins:

---

Lieux et modalités où l'étudiant peut être amené à suivre le patient dans son parcours de soins

**Durant le(s) stage(s) vous aurez la possibilité d'aller assister aux différents examens radiologiques et au bloc opératoire. Il vous faudra l'accord du Cadre et ne pourra être réalisable qu'en fonction de la réalisation de vos objectifs personnels.**

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage</b>
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	<b>X</b>	<i>DEMARCHE DE SOINS, GRILLES D'EVALUATION (DOULEUR, WATERLOO)</i>
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	<b>X</b>	<i>CLASSEUR DES PATHOLOGIES, OUTIL INFORMATIQUE (GED QUALITE)</i>
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	<b>X</b>	<i>LYMPHOCELE</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	<b>X</b>	<i>REALISER L'ACCUEIL DU PATIENT</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	<b>X</b>	<i>ENTRETIEN D'ACCUEIL</i>
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	<b>X</b>	<i>DEMARCHE DE SOINS</i>
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	<b>X</b>	<i>TRANSMISSIONS CIBLEES ORALES ET ECRITES (DAR)</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	<b>X</b>	<i>PRIORISER LES SOINS LORS D'UNE SITUATION D'URGENCE, CONNAITRE LE CONTENU DU CHARIOT D'URGENCE ET LA PROCEDURE TANGO</i>

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

#### COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	X	<b>CONNAITRE LE ROLE DES INTERVENANTS (kiné, psy, diet, assistante sociale...)</b>
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	X	<b>ORGANISER ET PLANIFIER LES SOINS D'UN GROUPE DE PATIENTS SUR UNE JOURNEE</b>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	X	<b>REFECTION D'UN PANSEMENT EN RESPECTANT LE PROTOCOLE</b>
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	X	<b>PERSONNALISER LES SOINS</b>
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	X	<b>PLANNIFICATION (diagramme de soins)</b>
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	X	<b>CHEMIN CLINIQUE (de l'arrivée du patient en consultation jusqu'à sa sortie et son devenir)</b>
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	<b>ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG</b>
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	X	<b>TANGO</b>
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et	X	<b>RMM (Revue de Morbidité et de Mortalité)</b>
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	X	<b>ORGANISATION DE LA SORTIE EN FONCTION DES RESSOURCES DU PATIENT</b>

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	<b>X</b>	<b>REPERER LES PATIENTS NECESSITANT UNE AIDE POUR LES SOINS QUOTIDIENS</b>
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	<b>X</b>	<b>REALISER UN SOIN EN FONCTION DU NIVEAU D'AUTONOMIE DU PATIENT</b>
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	<b>x</b>	<b>SURVEILLANCE DES POINTS D'APPUIS STIMULER LE PATIENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE</b>
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	<b>X</b>	<b>PREVENIR LES RISQUES DE CHUTE  (SONNETTE, BARRIERE)</b>
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	<b>X</b>	<b>KINESITHEPEUTE</b>
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	<b>X</b>	<b>EDUCATION DES STOMIES EVALUATION DES AUTO-SONDAGES</b>

## FICHE 7 Acquisition

### COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X	<i>DEMANDER AU MEDECIN PHARMACIE</i>
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	X	<i>PREPARER UNE PERFUSION A PARTIR D'UNE PRESCRIPTION MEDICALE</i>
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	X	<i>CRISTALNET DISTRIBUTION NOMINALE DU PILULIER CONNAISSANCE PHARMACOLOGIQUE (DEPISTER LES EFFETS SECONDAIRE)</i>
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	X	<i>EVA  SE REFERER AU PROTOCOLE EXISTANT DU SERVICE</i>
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	X	<i>RETOUR DE BLOC</i>
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique	X	<i>REFUS DE SOINS PROPOSITION D'UN SUIVI PAR PSYCHOLOGUE ECOUTE, RELATION D'AIDE</i>

7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques	X	<b>EQUIPE MOBILE, PSYCHOLOGUE, PSYCHATRE...</b>
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	X	<b>RESIDU POST MICTIONNEL (BLADDER SCAN) COUSSIN DE CONTENTION ARCEAU DE LIT CADRE DE MARCHE</b>
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	X	<b>PONCTION ASCITE PST COMPRESSIF ABLATION DE DRAIN THORACIQUE...</b>
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique	X	<b>CHANGEMENT DU CATHETER CHANGEMENT AIGUILLE DE PAC</b>
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	<b>LYMPHOSCINTIGRAPHIE HARPON</b>
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...	X	<b>SAVOIR UTILISER LES LOGICIELS ET LES SUPPORTS PAPIERS DU SERVICE</b>

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 5: Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	<b>X</b>	<i><b>PROPOSITION DE PATCH ANTI-TABAC</b></i>
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	<b>X</b>	<i><b>EDUCATION DE POCHE DE STOMIE EDUCATION DE SONDAGE VESICAL EDUCATION DE CURAGE AXILLAIRE...</b></i>
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	<b>X</b>	<i><b>INFORMER LE PATIENT SUR LES RISQUES LIES A CERTAINS COMPORTEMENTS (TABAC ALCOOL, CONTRACEPTION, IVG)</b></i>
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	<b>X</b>	<i><b>CONSEIL DE SORTIE SUITE A UNE CHIRURGIE (LAPARO COELIO...)</b></i>
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes	<b>X</b>	<i><b>EDUCATION A L'INJECTION DE LOVENOX</b></i>

7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients	<b>X</b>	<b>DOCUMENTATIONS SUR LES PROTHESES MAMMAIRES, SONDE A DEMEURE, PICCLINE</b>
---	----------	--

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	<b>X</b>	<b>ETRE CAPABLE DE REFORMULER UNE INFORMATION SELON LE NIVEAU DE COMPREHENSION DE LA PERSONNE</b>
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	<b>X</b>	<b>ENTRETIEN D'ACCUEIL</b>
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	<b>X</b>	<b>DESORIENTATION, SURDITE</b>
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	<b>X</b>	<b>PORTER DE L'INTERET AU BESOIN DU PATIENT (mastectomie)</b>
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	<b>X</b>	<b>PREVENIR AVANT LES SOINS (ablation de sonde, ablation de redon) INFORMER DE LA CONTINUITE DES SOINS</b>
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	<b>X</b>	<b>PRISE EN CHARGE DE LA FAMILLE</b>

7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	<b>X</b>	<b>REGULER, CONTENIR PAR LA PAROLE L'AGRESSIVITE D'UN PATIENT</b>
--	----------	---

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle:**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	<b>X</b>	<b>RELEVÉ ECRIT ET ORAL</b>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	<b>X</b>	<b>KINE PSYCHOLOGUE ET ASSISTANTE SOCIALE</b>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	<b>X</b>	<b>PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR EVA ET ENA</b>
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	<b>X</b>	<b>SECRET PROFESSIONNEL</b>
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	<b>X</b>	<b>RESPECTER LES LOCAUX (RETOUR DE CHARIOT, SALLE DE SOINS...) CONNAITRE LE TRI DU LINGE ET DES DECHETS</b>
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés	<b>X</b>	<b>CHARIOT D'URGENCE VERIFICATION OXYGENE ET ASPIRATION</b>

dans les soins et dans l'urgence		
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique		

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	<b>X</b>	<b>CONNAITRE LES NORMES D'UNE NFP CRP BHCg</b>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	<b>X</b>	<b>IDENTIFIER SI UN PATIENT NE VA PAS BIEN (ARRET ACUPAN, (nausée, vertige) SURVEILLANCE DES RISQUES LIES A LA MORPHINE)</b>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	<b>X</b>	<b>PROTOCOLES DOSSIER MEDICAL ANTECEDANT DU PATIENT</b>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	<b>X</b>	<b>GESTE DE QUALITE REU DE MORBIDITE ET DE MORTALITE ( rmm)</b>
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre	<b>X</b>	
	<b>X</b>	<b>PROJET DE SOINS</b>

6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		<b>TRANSMISSION CIBLEE</b>
--	--	----------------------------

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

<b>COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	<b>X</b>	<i>KINE ASSISTANTE SOCIALE INTERNE ASSISTANT</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	<b>X</b>	<i>TRAVAIL EN EQUIPE COLLABORER AVEC LES DIFFERENTS PROFESSIONNELS</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	<b>X</b>	<i>DIAGRAMME DE SOINS FICHE TEMPERATURE SUPPORT INFORMATIQUE</i>
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	<b>X</b>	<i>COORDINATION DES SOINS (premier lever avec kiné)</i>
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	<b>X</b>	<i>TRAVAIL EN EQUIPE</i>
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	<b>X</b>	<i>LIRE LES RELEVES DES DIFFERENTS ACTEURS</i>

7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	X	<b>TRANSMISSIONS ORALES ET ECRITES</b>
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins	X	<b>PRESENTATION DU SERVICE ET DE L'EQUIPE SOIGNANTE</b>
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants	X	<b>ENCADREMENT D' UN AUTRE ETUDIANT</b>
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage	X	<b>Les étudiants doivent présenter leurs objectifs en début de stage</b>
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration	X	<b>Travail en binôme</b>
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée	X	<b>Encadrement d'un étudiant lors d'un soin spécifique</b>

de la pratique		
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

**FICHE 8**  
**LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS**

*Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service*

<b>Actes, activités et techniques de soins</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>Précision si nécessaire</b>
Entretien d'accueil et d'orientation	x	
Soins d'hygiène et de confort	x	
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	x	
Prélèvements veineux	x	
Prélèvements capillaires	x	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques	x	
Injections parentérales avec calcul de dosage	x	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	x	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	x	
Pansements complexes, drainages	x	
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	x	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	x	
Surveillances pré et post opératoire	x	
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence		

Préparation de la sortie d'un patient	x	
Techniques de médiations thérapeutiques		
Utilisation de seringues auto pulsées	x	
Pose et surveillance de sonde gastrique	x	
Pose et surveillance de sonde urinaire	x	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique		
Pose et surveillance de transfusion de transfusion	x	
Injections dans les chambres implantables	x	
<b>Autres :</b>		

